



Fédération départementale

ARDECHE



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 avril 2016

Le trente avril mai deux mille seize, la Fédération ardéchoise des centres sociaux s'est réunie en assemblée générale sous la présidence d'Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative (mandat des adhérents) :

Collège des usagers

Mesdames : Promayon Monique et Cheikh Halima (MJC - La Voulte), Reysset Marie-José (Tournon) – Lemarchand Catherine (ASA – Aubenas) et Clément-Montalbano Thérèse (ASA Aubenas – pouvoir de Barriol Jeannine), Brunel Aurélia (Privas), Tournoux Rachida et Raynard Christiane (Les Vans), Manfredi Pascale, Charrier Dominique et Montérémal Marie-Jo (Valgorge), Diaz Annie et Para Marion (le Palabre, Aubenas), Touati Mireille (Espace social La Voulte sur Rhône)

Messieurs : Guerin Paul (ASA Aubenas, pouvoir de Horn Emilie), Mohammedi Moradj (Le Pouzin - pouvoir de Peyron Marie-Noëlle), Delaroque Patrick (Saint Agrève – pouvoir de Pasquet Denis), Blachère Michel (Villeneuve de Berg – pouvoir de Rodriguez Marie), Letort Johnny (Privas), Richon Hervé (Les Vans), Jamot Stéphane et Champel Bernard (au fil de l'eau Aubenas), Hardouin Mathieu (Le palabre, Aubenas), Panteix Gérard (Espace social La Voulte sur Rhône), Bombrun Paul (Le Teil – pouvoir de Bilota Tony), Berger André (Tournon- pouvoir de Charles Françoise)

Collège des professionnels

Mesdames : Diallo Jérémia (ASA Aubenas – pouvoir de Bruas Florence), Collonges Annie (Espace social La Voulte sur Rhône), Lebre Natacha (CS Valgorge), Oehlenschläger Sylvie (Csx Annonay pouvoir de Lacombe Eric), Devaud Chloé (CS Acalj-Seibel Aubenas), Julou Christine (CS Tournon), Planchez Isabelle (Privas), Moery Vanessa (Les Vans – pouvoir de Tissot Emmanuel)

Messieurs : Chevrier Pierre (Le Pouzin) – pouvoir de Cheam Elodie)- Le Negaret Guillaume (CS Le Teil), Gagou Mustapha (au fil de l'eau, Aubenas)

Collège des institutionnels

Madame : Michel Ghislaine (CS CCAS La Voulte), Gauthier Carmen (Csx Annonay), Evrard Karen (CCAS La Voulte sur Rhône)

Membres de droits

Messieurs : Vialle Alain (CAF), Allefresde Laurence (Conseil Départemental), Royer Manoha Jean-Noël (MSA),

Étaient excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames : Peyron Marie-Noëlle, Horn Emilie (Le Pouzin), Bruas Florence, Barriol Jeannine (CS Saint Agrève), Cheam Elodie (Annonay), Charles Françoise (Cs Tournon), Rodriguez Marie (Villeneuve de Berg)

Messieurs : Lacombe Eric (CS MJC La Voulte), Tissot Emmanuel (Villeneuve de Berg), Bilota Tony (Le Teil), Pasquet Denis (Saint Agrève), En Nassiri Abdelouaid (MJC La Voulte sur Rhône)

Validité de l'Assemblée

Soit 55 mandats présents ou représentés sur 71 possibles (soit 77.46% des mandats possibles présents et ou représentés) répartis de la manière suivante :

- 34 mandats collège des bénévoles sur 45, soit 75.56%
- 15 mandats collège des professionnels sur 17, soit 88.23%
- 3 mandats collège des institutionnels sur 6, soit 50%
- 3 mandats membres de droit sur 3, soit 100%

Un seul adhérent n'est pas représenté (soit 94.12% des adhérents présents)

Le quorum étant à 36 mandats présents ou représentés et de la moitié des adhérents, l'assemblée générale peut donc valablement siéger et délibérer.

Assistaient à L'Assemblée Générale sans voix délibérative, mais avec une expression comptabilisée en vote complémentaire (explication ci-après dans les modalités de délibération de l'assemblée générale) :

Administrateurs de la Fédération sans mandats de leur centre :

Mesdames : Audibert Agnès, Avogadro Nathalie, Boukhari Nor El Houda, Carret Françoise (Trésorière), Clément-Montalbano Thérèse, Glass Josie, Payrastra Hélène, Wallet Julie

Messieurs: Collard Stéphane, Delas Denis, Duret François, Faucuit Alain (Président), Ferrer Yves, Giordano André, Hallier Jean-Claude, Haond Sébastien, Jambet Pierre, Roucoux Patrick, Timbert Gérard, Paulin Jean Michel

Invités

Mesdames : Charbonnier Christine et Hernandez Cathia (CS Le Teil), Morin Solange, Ferroul Colette et Bernard Myriam, Lambert Claudine (CS Privas), Blachier Ludivine (Association « au tour des familles », Privas), Hercule Marie-Thérèse (Administratrice FCSF), Lopez Pilar et Chalamandrier Marie (au fil de l'eau, Aubenas), Flumian Isabelle (Chargée de mission, Ville d'Aubenas), Brasseur Marie-Antoinette (CS Les Vans), Champel Nicole et Hubert Nicky (Le palabre, Aubenas), Landon Charline et Allano Marie (CS Valgorge), Serre Manon (CS Tournon), Lemesre Régine (Vice-Présidente CdC Beaume Drobie)

Messieurs: Tournoux Thierry (CS Les Vans), Hercule Claude, Astier Philippe et Marce Miguel (Cs Privas), Gout Fabrice (Rhône-Alpes centres sociaux), Vialar Yvon (UD CCAS), Seveyrac Michel (Maire de Valgorge), Bonin Bernard et Cross René (CS Valgorge),

Soit 48 votes complémentaires possibles

Assistaient à la réunion sans voix délibérative

Mme Vanessa Jaume (déléguée adjointe) et Christian Dumortier (délégué de la Facs),

Étaient excusés:

Mesdames : Barthelon Anne-Catherine, Roure Elisabeth, Souche Geneviève, Faure Sandrine, Galamien Annie administratrices de la fédération, Pelardy Nathalie (CS Valgorge), Durand Marie-Noëlle (Maire d'Aubenas), Grégorian Gisèle (Vice-présidente CdC pays des Vans), Méry Odile Présidente de UBD 07-26 MJC, Sibue Nadège Conseillère technique CAF, Champion Emmanuelle administratrice CS « revivre » Les Vans, Durand Marie-Noëlle Adjointe au Maire d'Aubenas, Cure Laetitia coordinatrice ACEPP, Simon Marie Le Mat, Grégorian Gisèle Vice-présidente CdC Pays des Vans en Cévennes,

Messieurs : Sartre Guillaume, Le Gales Charles administrateurs de la fédération, Faury Olivier (responsable pôle partenaires CAF 07), Jauzion Jean-Luc (Directeur pole socio-éducatif Aubenas), Gourdol Brice Chargé de mission UBD 07-26 MJC, Valla Michel Maire de Privas, Brottes Bernard Marie de la Voulte sur Rhône, Beranrd Noelle Président de la CdC Rhône-Helvie, Levent Olivier Directeur du COAS de la CAPCA, Saulignac Hervé Président du conseil départemental,

Ordre du jour (rappel)

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activités
- ✓ Rapport financier
- ✓ Élection du conseil d'administration

Les rapports complets ont été remis aux participants et envoyés aux adhérents deux mois avant la date de l'assemblée générale conformément à nos statuts.



Un mode d'animation et de délibération pour une progression du portage démocratique du projet fédéral

✓ Afin de **renforcer l'implication des centres** dans le projet de la Fédération ardéchoise des centres sociaux, nous avons modifié en 2011 nos statuts et acté que les administrateurs et salariés des centres, qui portent les mandats de nos adhérents soient distincts des administrateurs fédéraux.

✓ Toujours pour poursuivre sur cet axe de travail de notre projet fédéral, et pour **permettre à chaque participant de l'assemblée quel que soit son statut d'être acteur des processus de décision de l'assemblée générale** nous avons conjugué vote statutaire (démocratie représentative avec porteurs de mandats désignés par leur centre) avec un mode d'expression de démocratie directe (vote de chaque participant, appelé ci-après vote complémentaire administrateurs sans mandats et invités). Afin de distinguer les votes (respect statutaire) les personnes se sont exprimées à partir de bulletins de votes de couleurs différentes pour les votes statutaires (vert) et pour les votes d'expression de démocratie directe (blanc), non statutaires.

✓ Par ailleurs, en conformité avec nos nouveaux statuts la majorité requise pour qu'une délibération soit adoptée est de **50% + 1 voix sur les suffrages exprimés blancs ou nul compris.**

Un accueil dès l'entrée



Une équipe d'émargement



Rapport moral du bureau lu par Alain Faucuit

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans ce magnifique village de Valgorge situé dans un paysage somptueux. Certains sont venus en voisins, ils ne sont pas étonnés, d'autres viennent de plus loin mais ils ne regrettent pas leur voyage. Nous adressons un grand merci à tous ceux qui ont préparé cette rencontre et qui a débuté dans une belle convivialité.

Nous ne voulons pas faire un bilan des activités de la Facs, il est fait et très bien fait par ailleurs, mais nous voudrions souligner quelques points significatifs du sens et des orientations de notre action.

- Concernant le dialogue entre les élus et les citoyens, nous avons continué la mise en dialogue du Conseil Départemental avec les habitants que nous avons amorcé il y a deux ans. Dans les différents territoires, pas moins de 15 CS ont animé en 2015 des réunions avec les élus du CD qui ont souvent abouti à asseoir le dialogue dans la durée.
- Sur le thème du bien vieillir ensemble, ce sont aujourd'hui 5 centres sociaux qui œuvrent en conventionnement avec la CARSAT et notre rôle est de favoriser l'efficacité de ce dispositif. Mais surtout nous avons animé 3 rencontres où les centres sociaux ont pu partager leurs projets et initiatives sur ce domaine.
- Les camps ont connu un réel succès avec une belle participation et un vrai projet pédagogique.
- L'animation du Réseau reste une activité importante de la Facs avec les Comités et Séminaires de Directeurs les différentes commissions sur la famille, enfance/jeunesse et accueil qui ont toutes développé des thématiques particulières en 2015 et choisies en fonction des attentes des publics. Nous avons continué nos actions de formations avec les bénévoles et les salariés et avons créé « l'incontournable », une expérience nouvelle d'auto-qualification des salariés qui a réuni 47 animateurs pendant deux jours à Jaujac dans une ambiance joyeuse mais studieuse. Expérience à renouveler.

La vie des centres sociaux est rarement un long fleuve tranquille et nous sommes venus en 2015 apporter notre aide auprès de certains d'entre eux en particulier à La Voulte, Tournon, le Teil et Annonay. L'ensemble de ces actions diverses, nombreuses et respectueuses de l'autonomie de chacun des centres sociaux est probablement une des origines d'une vie fédérale réelle et intense, il est vraie favorisée aussi par un nombre restreint de structures qui sont principalement associatives.

Cette belle activité suscite de nouvelles candidatures, nous avons un nouvel adhérent et participons au développement des EVS (Espace de Vie Sociale) en particulier sur Viviers et surtout Burzet

Les réunions de CA où nous sommes toujours nombreux sont participatives et loin d'être de simples chambres d'enregistrement et les discussions y sont réelles sinon systématiques et parfois vives.

Le bureau qui depuis 2012 ne comporte que des bénévoles (à l'exception des délégués) s'implique de plus en plus dans les décisions et la vie de la Facs à tel point que la question – quand même controversée à l'intérieur du CA – est d'inscrire dans nos statuts cette composition du bureau.

A la suite de l'annonce de plusieurs membres de s'en retirer à l'AG de 2017, nous voulons partager notre enthousiasme à en faire partie. Appartenir au Bureau c'est :

- Bien comprendre le rôle, les missions, les enjeux politiques de la Facs,
- S'ouvrir, discuter avec beaucoup de monde à l'intérieur de la Facs, des centres sociaux mais aussi à l'extérieur,
- Participer à l'animation des réflexions et actions dans le réseau,
- S'enrichir personnellement et dans son poste à l'intérieur de son propre CS.

Nous espérons susciter à quelque uns d'entre vous l'envie de nous rejoindre. La Facs va bien et les activités semblent bien assises. Heureusement, car l'année 2016 sera très chargée pour chacun des centres sociaux ardéchois et nous pourrons être là pour les aider.

En effet, 2016 sera l'année du renouvellement des Projets Sociaux dans le cadre des Agréments délivrés par la CAF et qui sont une des bases essentielle de nos financements.

Ces renouvellements sont l'occasion d'un travail important et riche avec les habitants qui sera porté par chacun des centres sociaux mais que nous essaierons de faciliter par notre présence et par des méthodologies élaborées en liaison avec la CAF.

L'année 2016 sera aussi l'année du renouvellement de la Convention qui nous lie avec nos principaux financeurs que sont le Conseil Départemental, la CAF et la MSA.

Il avait été question suite à une incompréhension avec nos partenaires que cette convention soit renouvelée fin 2015 (donc en avance sur son terme), mais les discussions avec eux ont montré qu'il était plus judicieux et efficace de la renouveler à l'issue de l'élaboration de notre propre projet dans lequel vos centres sociaux seront mobilisés.

Dans ces temps de vaches maigres, nous aurons à explorer pour la Facs et les centres sociaux de nouvelles voies de financements, à réfléchir à une refondation de nos économies ; Françoise CARRET y reviendra dans son rapport financier.

En conclusion, l'année 2015 a été bonne et doit-nous permettre d'aborder l'année 2016 en toute confiance malgré l'activité importante à y réaliser.

RESOLUTION N° 1

Après avoir entendu le rapport moral présenté par le président, l'Assemblée Générale approuve ce rapport

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4	1	0	50

Le rapport moral est adopté par 50 voix sur 51 suffrages exprimés (98.04%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
8	0	0	40



A la fin de son propos, en dehors du rapport moral du bureau qu'il nous présentait, Alain a fait part à l'Assemblée de son désir de ne pas demander le renouvellement de son mandat après l'AG de 2017, après une dernière année de présidence de la fédération si toutefois le prochain conseil le reconduisait à cette fonction. Il nous a dit combien il avait apprécié cette mission, le plaisir qu'il y avait pris et ce qu'il y avait appris.

Alain Faucuit et Pascale Manfredi

Élection du Conseil d'Administration

Le conseil issu de l'AG de 2015 était composé de 33 membres

- 17 élu(e)s dans le collège bénévoles
- 11 élu(e)s dans le collège bénévoles
- 2 élu(e)s dans le collège bénévoles
- Et 3 membres de droits

Avant cette AG nous avons eu des démissions

- 3 bénévoles (Thérèse qui a quitté le palabre pour rejoindre l'ASA et se représente, Rose-Marie et Carmen toutes deux pour motif personnel)
- 2 professionnels Rachid après départ de son centre social et Charles pour motif personnel
- Par ailleurs le département a choisi de ne plus siéger pour des questions de risques juridiques

Enfin nous avons des personnes qui sont enfin de mandats et ne souhaitent pas demander son renouvellement

- Barthelon Anne-Catherine
- Sartre Guillaume

A tous, ceux qui ont quittés la fédération en cours d'année ou à ceux qui vont le faire lors de cette Assemblée Générale, un très grand remerciement, sans eux la fédération n'aurait pas pu mettre son projet en oeuvre

La secrétaire et un membre du bureau invitent les candidats à se présenter.

Sont candidats :

Collège des usagers

Astier Philippe (l'Art des liens - Privas)
Cheikh Halima (MJC- La Voulte sur Rhône)
Montalbano Thérèse (ASA - Aubenas)
Delaroque Patrick (CS Saint Agrève)
Galamién Annie (CLEFS – Le Teil)
Reynard Christiane (Revivre – Les Vans)
Rodriguez Marie (La Pinède – Villeneuve de berg)

Collège des professionnels

Avogadro Nathalie (La Pinède – Villeneuve de berg)
Gagou Mustapha (Au fil de l'eau – Aubenas)

Collège institutionnel

Evrard Karen (CCAS Aubenas)

Collège des membres associés

Pas de candidat

Le Vice- président procède ensuite à l'élection.

L'élection des administrateurs de la fédération se faisant par collèges, seuls sont invités à voter à bulletin secret, selon les règles adoptées, les mandants de nos adhérents par collèges (il n'y a pas de vote complémentaire pour l'élection des administrateurs).

Résultats de l'élection

Collège des usagers 34 votants

Astier Philippe est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (34 voix pour)
Cheikh Halima est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour, 1 abstention)
Montalbano Thérèse est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (34 voix pour)
Delaroque Patrick est élu par 96.97% des suffrages exprimés (32 voix pour, 1 blanc ou nul, 1 abstention)

Galamien Annie est élue par 96.97% des suffrages exprimés (32 voix pour, 1 contre, 1 abstention)
Reynard Christiane est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour, 2 abstentions)
Rodriguez Marie est élue par 97.06% des suffrages exprimés (33 voix pour, 1 contre)

Collège des professionnels 15 votants

Avogadro Nathalie est élue par 91.67% des suffrages exprimés (11 voix pour et 1 blanc ou nul, 3 abstentions),
Gagou Mustapha est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix pour, 3 abstentions)

Collège institutionnel 2 votants

Evrard Karen est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (3 voix pour)



La famille pour moi c'est.....

..... Elaboration des réponses à la sollicitation lors de l'accueil

Rapport d'activités

✓ Le rapport ayant été envoyés à l'ensemble des adhérents dans les deux mois précédant l'AG, il est proposé de ne pas en faire une lecture extensive mais de mettre en avant deux points et de répondre ensuite aux questions de l'assemblée.

Deux focus sont ainsi présentés par des acteurs du réseau :

Le premier sur la manière dont le travail fédéral a contribué au développement du dialogue et du partenariat entre les centres sociaux et des institutions

- Hélène Payrastre et Gérard Timbert présente le travail réalisé avec les 5 centres sociaux de la CAPCA (Agglomération Privadoise) pour animer du dialogue collectif entre ceux-ci et la CAPCA
- Julie Wallet, Sylvie Oehlenschläger et Boukhari Nor el Houda mettent en avant le travail qui avait été conduit à partir des schémas sociaux du département et qui a contribué à renforcer au quotidien les relations entre les centres sociaux d'Annonay et le CMS à la fois pour dénouer des situations personnelles, à la fois pour conduire et animer des actions collectives.

Le second a mis en avant les actions développées dans le cadre des rencontres de la commission enfance Jeunesse

- Guillaume le Negaret a présenté les camps jeunes de l'été et mis en avant l'intérêt de faire se rencontrer rats de villes et rats des champs
- Cathia Hernandez nous a parlé des séjours avec les enfants, de la pédagogie qui est mise en oeuvre et des activités qui avait été proposées
- Chloé Devaud, quant à elle nous a fait une présentation de l'incontournable

RESOLUTION N° 2

Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité 2015 présenté par des acteurs de la Facs l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4	1		50

Le rapport moral est adopté par 50 voix sur 51 suffrages exprimés (98.04%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
8	0	0	40

Rapport financier

✓ **Françoise Carret** Trésorière présente le rapport financier de l'année 2014 et le budget prévisionnel 2015

(Annexé)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2015

Compte de résultat 2015

Le compte 2015 est en très léger déficit (-2 403,23 soit 0,6%), les dépenses s'élèvent à 396 689,05€, les recettes à 394 285,82 €. Ces montants sont inférieurs aux prévisions budgétaires de 49 600,00€. Ceci s'explique par

- Un décalage dans les paiements du marché public sur l'accompagnement social au logement lié à un changement de modalité de règlement (paiement après passage en commission maintenant alors qu'auparavant était effectué après réalisation du travail) soit 57 123,00
- Des montants de subventions (département et CAF) et du fonds mutualisé FCSF inférieur de 15 000 euros à nos prévisions

Celui est atténué par :

- Des recettes de séjours été qui pour la première fois sont légèrement excédentaires
- Des mises à disposition de personnels contre facturations qui dégagent de l'excédent.

On peut noter côté dépenses les éléments remarquables suivants

Au compte **618200** une augmentation des frais de formation compensés par une hausse des recettes. Nous avons en effet réalisé plus de journées de formation que nous ne l'avions prévu

Au compte **621000** remboursement aux centres sociaux dans le cadre du marché public ASLL du travail des CESF un écart de -49 022€

Au compte **621400** personnels mis à disposition – 3102,00€ : abandon du projet de transfert de la tenue de la comptabilité de la fédération vers l'URACS. Faute de moyens financiers, Christian a continué de la tenir.

Au compte **641000 salaires** + 1 778,88€ correspondant aux journées de travail payé à Christian sur la mission de la Voulte sur Rhône (+9 jours d'octobre à décembre), et à la non embauche du responsable des séjours été mis à disposition contre remboursement par un centre social

On peut noter côté recettes les éléments remarquables suivants

Au compte **708310 séjours été** + 5 750€ correspondants à une hausse de la fréquentation

Au compte **708400 mise à disposition de personnels** + 10 672€ pour l'essentiel lié à la mission d'intérim de direction sur la Voulte sur Rhône

Au compte **708800 autres produits d'activités** + 11 290€ liés à la hausse de l'activité de formation réalisée par la fédération en direction des salariés des centres

Au compte **708850 produits services rendus FSL** une moins-value de 57 123 comme dit plus haut

Et pour finir au compte **74 subventions** une différence de – 7 129 €. Pour les subventions de la CAF et du département nous escomptions 5 000 de plus pour chacun d'eux. En effet lorsque nous avons augmenté en 2014 le temps de travail de Vanessa cela avait l'objet d'un dialogue avec nos partenaires, qui plusieurs fois nous avait annoncé une hausse de leur soutien financier. La MSA a traduit celui en actes +20% soit 800€, mais les deux autres partenaires n'ont suivi qu'à hauteur de 50% de la sollicitation. Nous reviendrons sur ce point lors de la présentation du BP 2016.

Le choix ensuite est fait de montrer comment les fonds sont utilisés (à quoi ils servent) plutôt que leur nature pour les dépenses et leurs provenance au travers de quelques diapositives, ainsi qu'une explication de la reprise du marché public ASLL dans nos comptes (voir ci-après)

Diapositive N°1

Le compte de résultat 2015 en quelques chiffres

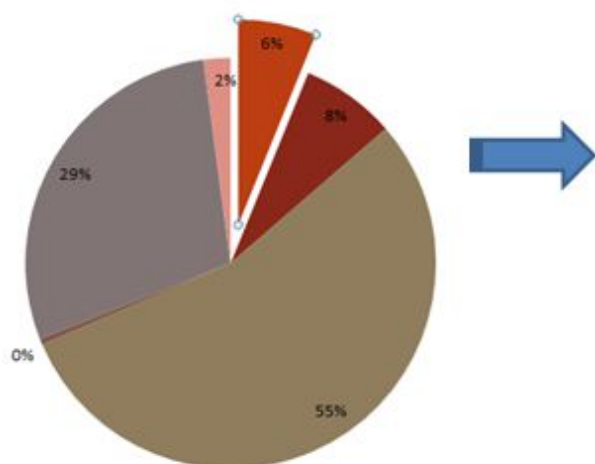
CHARGES	résultat 2015
60 ACHATS	24468,31
61 SERVICES EXTERNES	29663,91
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	217661,09
63 IMPOTS TAXES VERS. ASS.	1841,28
64 CHARGES DE PERSONNEL	114388,72
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	299,87
68 DOTATIONS AMORT. et PROV.	8365,97
TOTAL	396689,05

PRODUITS	résultat 2015
70 REMUNERATION DES SERVICES	226775,55
74 SUBVENTIONS	104471,00
75 AUTRES PROD. GESTION COURANTE	58270,39
76 PRODUITS FINANCIERS	407,95
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	114,86
79 TRANSFERTS DE CHARGES	4246,07
TOTAL	394285,82

Résultat 2015 : -2 403,23

Diapositive N°2

Charges



Les achats d'un montant de 24 468,31€, représentent 6% de nos dépenses.

55% des achats sont liés aux séjours été organisés avec les centres pour enfants et jeunes

- Alimentation, hébergement, frais d'activités...

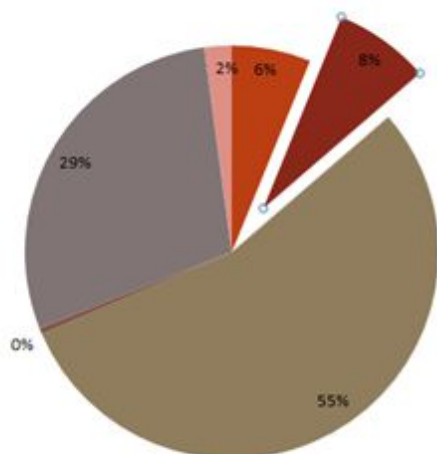
Le reste correspond à des frais permettant le fonctionnement de la fédération :

- carburant,
- Fournitures de bureau
- Fournitures informatiques

Diapositive N°3

Charges

Les services externes d'un montant de 29663€, représentent 7,5% de nos dépenses



62% sont liés à l'achat de prestations de formateurs pour des actions avec les centres c'était 55% en 2014,

17,4% sont liés à notre participation aux frais de location de nos bureaux par l'URACS

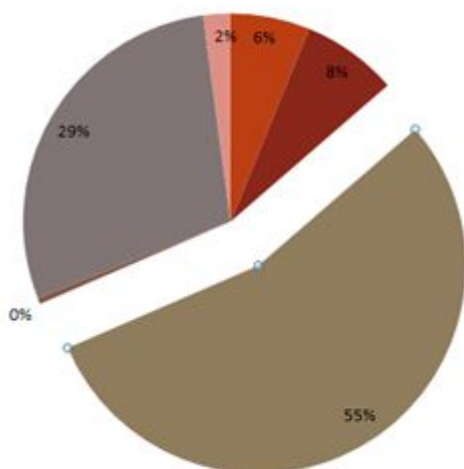
Le reste correspond à :

- Entretien des véhicules
- Assurances,
- Frais d'assemblées générales

Diapositive N°4

Charges

Les autres services externes d'un montant de 217 661€, représentent 55% de nos dépenses, c'est le premier poste de dépenses



77% concerne le marché public accompagnement social lié au logement :

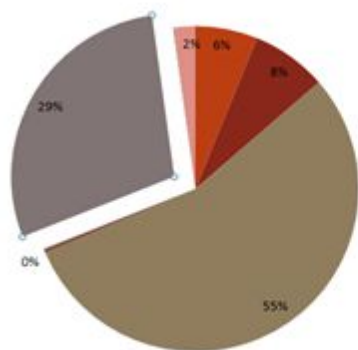
- Règlement aux centres sociaux concernés de leur travail (92% de ce montant)
- Assistante fédérale mis à disposition par l'Uracs pour assurer le travail administratif
- Analyse de la pratique

13,5% sont liés aux cotisations du réseau FCSF, URACS, SNAEC SO, fonds de formation des bénévoles

Le reste correspond à :

- Téléphone, banque
- Expert comptable,
- Frais de conseil et bureau
- Déplacement des bénévoles et des salariés

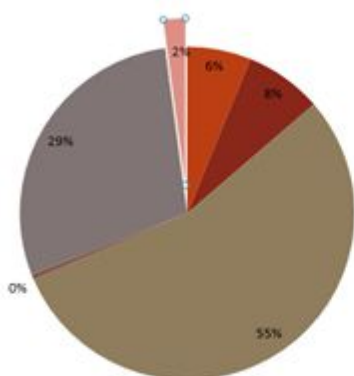
Diapositive N°5



Les charges de personnels d'un montant de 114 389€, représentent 28,8% de nos dépenses, c'est le second poste de dépenses



Outre les salaires et charges des délégués, ce poste comprend aussi dans une toute petite mesure les frais de formation du personnel, la médecine du travail et le salaire du responsable des camps d'été



Les dotations aux amortissements et provisions d'un montant de 8366€, représentent 2,1% de nos dépenses.

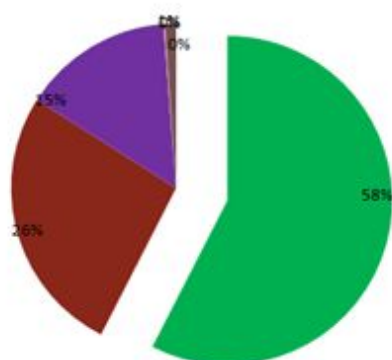


Il s'agit des provisions pour le départ en retraite des salariés de la fédération et de l'amortissement des véhicules fédéraux

Diapositive N°6

Produits

La rémunération des services d'un montant de 226 776€, représentent 57,5% de nos recettes, et en est le premier poste



71,8% de ce montant est lié au marché public accompagnement social lié au logement (ASLL).

Il s'agit du règlement par le département du travail réalisé

11,1% sont liés aux séjours été réalisés avec les centres

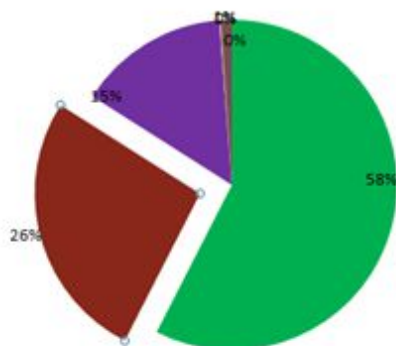
Le reste correspond au :

- Fonds de soutien au développement de la FCSF (2,2%)
- Des remboursements de frais de formation des bénévoles (3,8%)
- Des ventes de prestations divers (6,4%)

Diapositive N°7

Produits

Les subventions d'un montant de de 104 471 €,
représentent 26,5% de nos recettes,
C'est le second poste de dépenses



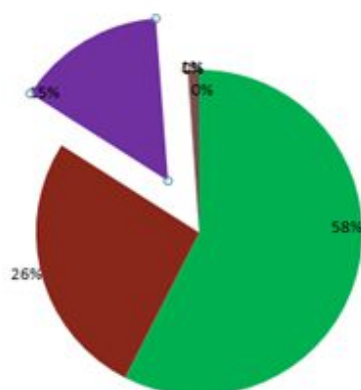
Elle se répartissent de la manière suivante :

- Département : 55 000€ soit 13,9% du budget
- CAF : 30 000€ soit 7,6% du budget
- Etat (ministère affaires sociales et DDCSPP) : 8 498€ soit 2,1% du budget
- Les autres subventions sont celles de la MSA (4 800€), de la région et de la branche professionnelle (en soutien à une action de formation des directions des centres).

Diapositive N°8

Produits

Les produits de gestion courante d'un montant
de 58 270€ représentent 14,7% de nos recettes



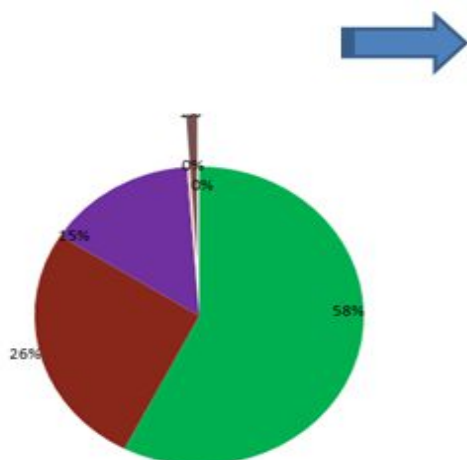
Ce montant est le produit des cotisations des centres au réseaux fédéral , ce montant comprend :

- La cotisation à la fédération ardéchoise pour 33 898€
- La cotisation à la fédération nationale pour 13 124€
- Le fonds mutualisé de soutien au développement des fédérations pour 5 321€ (nous en bénéficions depuis 6 ans)
- Le fonds de formation des bénévoles pour 5 928€

Diapositive N°9

Produits

Les transferts de charges d'un montant de 4 246€
représentent 1% de nos recettes

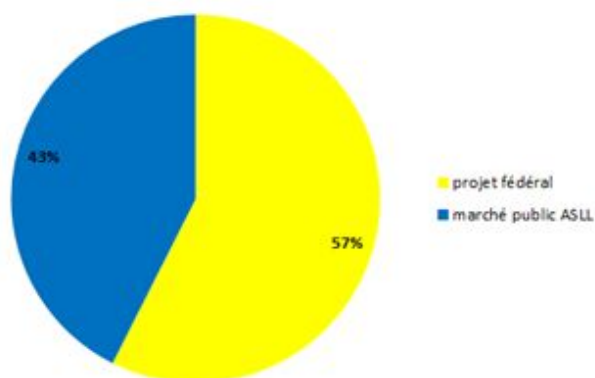


Ce montant comprend :

- Des remboursements de déplacements et frais de mission pour des réunions à la FCSF
- Des remboursements de frais de formation des salariés de la fédération

Diapositive N°10

REPARTITION DU BUDGET ENTRE PROJET FEDERAL ET MARCHÉ PUBLIC ASLL



Les deux grands secteurs de l'activité fédérale sont moins équilibrés que l'an passé (49-51). Ceci est lié à un changement de modalité de paiement du marché public qui reporte une part plus importante du règlement sur l'année N+1

soldes par secteur	
projet fédéral	3592,81
marché public ASLL	-5996,04

Le report du règlement contribue au déficit sur le marché ASLL

Le BP 2016 en quelques chiffres

CHARGES	BP 2016	PRODUITS	BP 2016
60 ACHATS	24 500,00	70 REMUNERATION DES SERVICES	317 600,00
61 SERVICES EXTERNES	20 400,00	74 SUBVENTIONS	103 000,00
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	268 500,00	75 AUTRES PROD. GESTION COURANTES	60 000,00
63 IMPOTS TAXES VERS. ASS.	3 200,00	76 PRODUITS FINANCIERS	500,00
64 CHARGES DE PERSONNEL	174 950,00	79 TRANSFERTS DE CHARGES	4 000,00
68 DOTATIONS AMORT. et PROV.	8 550,00	TOTAL	485 100,00
TOTAL	500 100,00		

Le budget 2016 est présenté en déséquilibre, les 2 diapos suivante vous permettront d'en comprendre l'origine et la finalité

**Il prend en compte en particulier les projets de séjours été, de formation des directeurs, le séminaire bénévoles – professionnels,
Il est construit sur la base de 2 délégués à temps partiel (1,65% ETP au total) et d'un chargé de mission à temps plein auprès du centre social CCAS de la Voulte sur Rhône pour 2016 contre remboursement des frais,
Il intègre les dépenses (et produits liés au marché public ASLL),**

Pour la première fois le conseil d'administration de la fédération présente un budget en déséquilibre de -15 000€ pour un montant total de 500 100€

Au niveau des charges on note une stabilité des dépenses par rapport à 2015 excepté sur le poste charges de personnels qui prennent en compte le recrutement d'un chargé de mission pour diriger le centre social de la Voulte (contre remboursement intégral par le CCAS de la commune).

Par contre au niveau des recettes nous avons ajusté les subventions de la CAF et du département au niveau de 2015 et plus à celui que nous envisagions. Le fonds mutualisé dont nous bénéficions se terminant nous constatons une baisse de 15 000€ des recettes par rapport au BP 2015.

Cette situation nous voulions la faire apparaître telle qu'elle est. Nous sommes dans l'obligation courant de 2016 de travailler à un rééquilibrage des finances de la fédération, mais compte tenu de nos réserves le conseil a décidé de se donner un an pour construire l'avenir.

Plusieurs scénarii sont à l'étude

- La recherche de nouvelles ressources dans la cadre du groupe de travail « économie de nos projets »
- Une sollicitation des subventions nécessaires à l'équilibre budgétaire auprès de nos partenaires conventionnels
- Bien que difficilement réalisable on réduit les dépenses en jouant sur la masse salariale pour l'essentiel et donc sur le temps de travail

Depuis le vote du BP par le conseil la situation a évolué. 5 mois sont passés depuis le conseil qui avait entériné ce BP. Pour autant il nous faut vous apporter quelques éléments complémentaires avant de le soumettre à votre délibération

- Notre subvention départementale dont nous pensions qu'elle serait de 55 000€ à baissée à 50 000€ pour des motifs de restriction budgétaire
- D'un autre coté les remplacements de direction, les missions d'appui, le soutien aux projets des pays ardèche centre et méridional, et diverses autres missions cette année font que la projection de clôture pourrait être moins déficitaire que nous l'annonçons dans le BP. Mais cela ne peut pas durer car cela se fait avec une charge de travail qui ne peut se maintenir indéfiniment.

Nous n'aurons pas trop de cette année et du travail avec nos partenaires sur notre prochaine convention pour construire des fondations stables pour l'économie de notre projet fédéral

La trésorière Françoise Carret

A la suite de cette présentation, un temps d'échanges avec les participants permet de s'interroger sur le devenir de notre modèle économique qui est à réinventer avec la raréfaction de la ressource publique. Sont ainsi abordés avant des questions autour des modalités de financement de la fédération et des propositions de recherche de recettes avec par exemple une hausse des cotisations ou d'autres ressources à activer.

Sont aussi pointées les difficultés dans lesquelles se trouvent les collectivités qui voient leur dotations de l'Etat baisser et ne souhaitent plus activer l'impôt pour développer leurs politiques. L'attention de l'assemblée est aussi attirée sur les changements de politiques de la Région et la fin des CDDRA qui ont des conséquences désastreuses sur les pays, les associations et vont aboutir à la fin de nombre de projets locaux qui apportaient une véritable plus-value sur les territoires à la population.



A la fin de son propos, en dehors du rapport financier qu'elle nous présentait, Françoise nous a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat lors de la prochaine AG en 2017 du bureau qu'il nous présentait, et qu'il faudrait alors penser à trouver un nouveau trésorier.

VOTE DES RESOLUTIONS FINANCIERES

RESOLUTION N° 3

Après avoir entendu la présentation des comptes de résultat et de bilan 2015 par la Trésorière de la Fédération, l'Assemblée Générale approuve le compte de résultat 2015 et le bilan arrêté à la date du 31.12.2015, et donne son quitus plein et entier au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2015.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4	0	0	51

La résolution N°3 est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
8	0	0	40

RESOLUTION N° 4

Après avoir entendu la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat (négatif) de l'exercice 2015 de -2 403.23 Euros au report à nouveau.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4	0	0	51

La résolution N°3 est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
8	0	0	40

RESOLUTION N° 5

Après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel pour 2016 par la Trésorière, l'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel et valide la stratégie de recherche de consolidation économique du conseil d'administration

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4	4	0	46

La résolution N°5 est adoptée par 46 voix sur 50 suffrages exprimés (92%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
8	5	1	34

RESOLUTION N°6

L'Assemblée Générale décide pour la troisième année de suite, de ne pas changer les taux d'appel des cotisations.

Pour les centres sociaux, conformément aux règles de calcul de la FCSF, le taux d'appel départemental restera à 0.5% pour la part inférieure à 430 000 euros et à 0.074% à pour la part supérieure à 430 000 euros.

Pour les autres associations et pour les nouveaux adhérents (la première année), maintien de l'appel sur une somme fixe de 667 Euros.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4	2	1	48

La résolution N°6 est adoptée par 48 voix sur 51 suffrages exprimés (94.12%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
8	0	0	40

FAMILLES EN MUTATION

Quels défis pour les centres sociaux ardéchois?

Contexte

Pour chaque centre social en Ardèche, 2016 est l'année charnière de renouvellement du projet social et du projet animation collective famille. La Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux accompagne l'ensemble du réseau dans cette démarche au plus près des préoccupations de chacun et des besoins collectifs.

Familles en mutations : Questions, problématiques, changement de paradigme... Quel rôle pour les centres sociaux dans l'accompagnement de ces mutations?

Pendant 2 mois, les centres sociaux se sont mobilisés pour récolter la vision des habitants de leur territoire autour de la question des mutations de la famille. Les référents famille se sont retrouvés le 25/04 pour travailler toute une journée afin d'analyser la matière, mettre en avant les problématiques vécues, concevoir et jouer des scènes de théâtre image, écrire des textes et témoigner...devant la caméra.

Le film produit est donc le résultat d'une démarche collective et participative de diagnostic visant à porter un regard croisé sur la manière dont nous "faisons famille". Il est le point de départ d'un mouvement qui associera habitants, partenaires, élus au cœur des territoires pour comprendre la famille de demain, et de relever les défis pour accompagner les familles dans leur mutation.

Cet outil a été testé pour la première fois lors de notre assemblée générale. L'idée était non seulement de présenter le film pour qu'il puisse être utilisé dans les centres à l'avenir, mais aussi de produire, avec les participants, des éléments de réflexion. L'assemblée a été invitée à créer des propositions qui pourraient être faites pour une prise en compte et un accompagnement de ces mutations (à la fois par les centres sociaux, mais aussi par les politiques publiques).

Tentative de synthèse des propositions effectuées dans les différents groupes de travail

Les centres sociaux

Accueillir et écouter

- Etre repéré comme un lieu ressource pour accompagner les parents dans la singularité de leur parcours
- Orientation des familles vers les professionnels adaptés aux situations (juristes, médiateurs, aides sociales, logement, ect.)
- Favoriser l'accompagnement collectif, la mise en lien des parents autour de problématiques communes
- Créer des espaces de parole formels (tables rondes, temps de rencontre des parents, temps de travail autour d'une thématiques repérée) et informels (posture d'écoute/dialogue de tous les professionnels du cs)
- Créer des permanences juridiques, accès aux droits, psychologiques, logistiques, santé ... liées aux thématiques de la famille
- Aider les parents à formuler leurs difficultés par le biais d'animation collective

Former les professionnels du CS

- A l'écoute active
- A la prise en compte des diversités, et au non jugement
- Aux questions juridiques liées aux mutations familiales
- A la transformation de problématiques individuelles en dynamiques collectives

Lutter contre les préjugés : promouvoir la diversité

- S'informer et se former : réinterroger collectivement les mots (parentalité, famille, lien, responsabilité, isolement, ect.)
- Rendre visible et lisible la diversité des familles sur les murs du centre social
- Promouvoir la richesse liée aux mutations (nouveaux parcours de vie, nouvelles rencontres, diversification de la famille, nouveau mode de vie)

Expérimenter en interne

- Développer l'itinérance de l'accueil/écoute/orientation autour des familles – aller au plus près des habitants – aller vers
- Créer des réponses collectives et alternatives autour des modes de garde : mise en réseau de parents/grands-parents, d'échange de temps
- Prendre en compte la diversité des familles dans les procédures administratives internes (ex : fiche d'inscription du centre de loisirs). Tester de nouvelles formes de prise en compte.

Animer un réseau d'acteurs

- Animer le réseau des acteurs de la parentalité sur les territoires. Gratter collectivement les questions inhérentes aux mutations de la famille
- Favoriser la connaissance des différents acteurs (et le qui fait quoi?)
- Mailler le territoire
- Initier un regard novateur et positif sur les mutations de la famille
- le CS comme outil de veille : repérer les situations locales, animer le dialogue avec les partenaires

Les politiques publiques

"Foire aux idées"...

A destination de la CAF

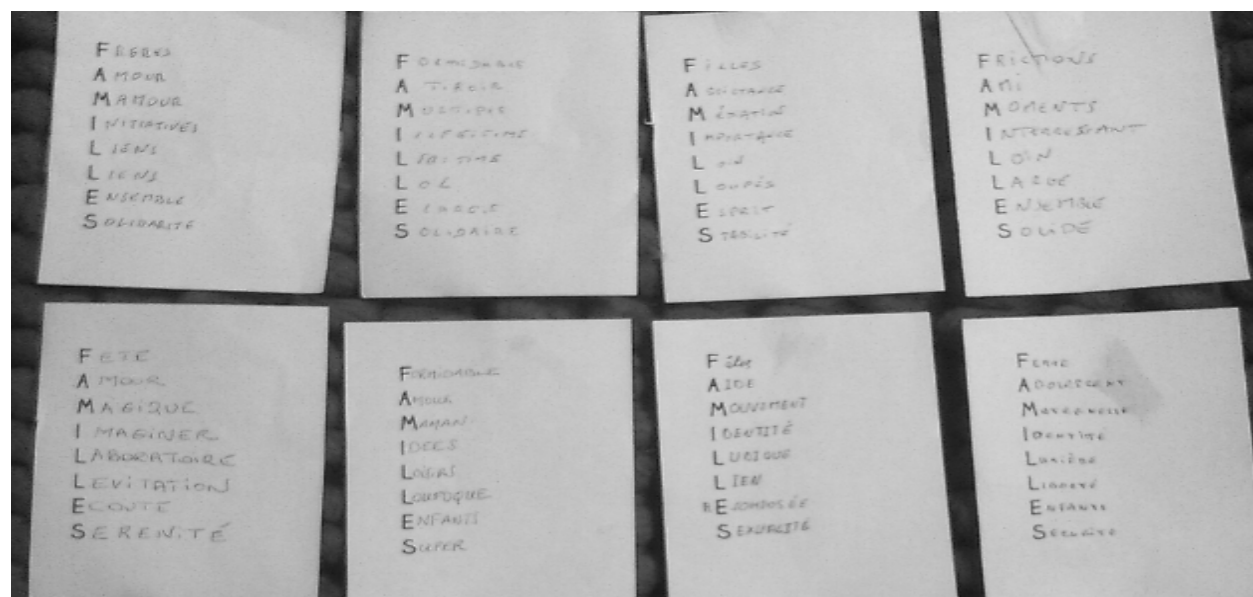
- Questionner la CAF sur la notion de parent-référént en cas de séparation
- Questionner l'attribution des APL en cas de séparation. Pourquoi les APL ne sont attribuées qu'à un seul parent, alors que les deux parents ont besoin d'avoir une taille de logement qui leur permet d'accueillir leurs enfants une semaine sur deux?
- Faire du Guichet Unique, un lieu de réponse technique pour les parents qui vivent/subissent des changements dans leur parcours

Au niveau législatif

- Reconnaître les mutations familiales et faire évoluer la reconnaissance statutaire par la LOI (ex : beau parent)

Mode de garde

- Favoriser la prise en compte du besoin des familles (monoparentale, isolée, etc.)
- Développer l'amplitude des horaires d'ouverture des crèches, nouveau mode de fonctionnement, lutter contre l'obligation de rentabilité des structures de garde.
- Développer les possibilités de garde d'enfant très ponctuelles (1 h, 1/2 h) pour permettre aux familles isolées d'avoir un relais temporaire.



Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant terminé, **Alain Faucuit**, Président de la Facs, remercie l'ensemble des participants de leur présence active à notre assemblée générale, et invite les participants à poursuivre les échanges autour du buffet.

**Le président,
Alain Faucuit**



Un membre du bureau présent à l'AG,

